

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

# Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

## Bassin versant du ru de Nesles

### Compte-rendu n°20 de la réunion du 15 février 2018

• <b>Lieu :</b>	Coteau viticole à 9h30
-----------------	------------------------

• <b>Maître d'ouvrage (MO) :</b>	
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER : 03.23.83.19.69	
• <b>Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :</b>	• <b>Maître d'œuvre (MOE)</b>
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 <a href="mailto:union-des-syndicats@griv.fr">union-des-syndicats@griv.fr</a>	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 <a href="mailto:gdanel@ecaa02.fr">gdanel@ecaa02.fr</a>
• <b>Contrôleur extérieur</b>	• <b>Coordonnateur SPS</b>
RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• <b>Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques</b>	• <b>Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations</b>
RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 <a href="mailto:direction@rvm-travauxpublics.com">direction@rvm-travauxpublics.com</a>	PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 <a href="mailto:thierry@prat-paysages.fr">thierry@prat-paysages.fr</a>

## PROCHAINE REUNION LE 22 FEVRIER 2018 A 9H30 SUR SITE – Parking du cimetière

En remerciant tous les participants de se garer en dehors des trottoirs de la commune de Nesles la Montagne

(Stationnement possible au cimetière ou sur la plateforme dans le virage de la RD)

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Fonction :</b>	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne			✓	✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 <a href="mailto:Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr">Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr</a>				
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire				
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
EUGENE Sébastien	Maire de Château Thierry				
DUCLOUX Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry				
ROBIN Elisa	Déléguée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuis) 06.30.52.43.87 – <a href="mailto:solenn.piot@valagglo.fr">solenn.piot@valagglo.fr</a>				
MAIRE Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuis 06.60.08.56.83 – <a href="mailto:cedric.maire@saur.com">cedric.maire@saur.com</a>				
POUJOLY Pierre	Eau de Paris - Pierre.Poujouly@eaudeparis.fr				
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS		✓		✓
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur				✓
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – <a href="mailto:jean-paul.angers@civc.fr">jean-paul.angers@civc.fr</a>		✓		✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - <a href="mailto:ifaramus@aisne.fr">ifaramus@aisne.fr</a>		✓		✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - <a href="mailto:Anne.SIRON@hautsdefrance.fr">Anne.SIRON@hautsdefrance.fr</a>		✓		✓
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- <a href="mailto:labourel.sabine@aesn.fr">labourel.sabine@aesn.fr</a>		✓		✓
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - <a href="mailto:anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr">anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr</a>		✓		✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry <a href="mailto:benedicte.greff@carct.fr">benedicte.greff@carct.fr</a>				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – <a href="mailto:earl.simon-legrand@wanadoo.fr">earl.simon-legrand@wanadoo.fr</a> 06.82.95.84.19	✓			✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne <a href="mailto:hpouzet@sgv-champagne.fr">hpouzet@sgv-champagne.fr</a>				
LOISEAU Reynald	Responsable d'exploitation viticole MHCS <a href="mailto:rloiseau@moethennessy.com">rloiseau@moethennessy.com</a> – 06.07.35.04.92		✓		✓
DOYART Pascal	Responsable d'exploitation viticole – Champagne JACQUART <a href="mailto:pascal.doyard@free.fr">pascal.doyard@free.fr</a> - 06.80.31.97.16				
LERICHE Bernard	Propriétaire et exploitant viticole		✓		✓
BERTONI Gérard	Exploitant viticole – 06.22.52.24.35		✓		✓
CAMUS Bernard	Propriétaire viticole		✓		✓
PERTOIS Patrick	Propriétaire et exploitant viticole -06.31.54.55.35				✓
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes <a href="mailto:plateaud@wanadoo.fr">plateaud@wanadoo.fr</a> – 06.81.52.45.07	✓			✓
TOUZE Denis Représenté par M. STORME	CD 02 - Voirie départementale <a href="mailto:dtouze@aisne.fr">dtouze@aisne.fr</a> M. Cyrille STORME : <a href="mailto:cstorme@aisne.fr">cstorme@aisne.fr</a> - 06.07.40.20.02				
TARAMINI Yannick	Réfèrent travaux à l'USESA – <a href="mailto:yannick.taramini@usesa.fr">yannick.taramini@usesa.fr</a> 06.71.95.97.21				
ROUSSEAU Jean-Baptiste	Responsable local Réseau Distribution Aisne Sud chez Veolia - <a href="mailto:jean-baptiste.rousseau@veolia.com">jean-baptiste.rousseau@veolia.com</a> – 06.01.33.73.29				
TASSAN Olivier	Directeur - RVM		✓		✓
Chany GUILLOT	Ingénieure QSE/Méthodes –RVM <a href="mailto:methodes@rvm-travauxpublics.com">methodes@rvm-travauxpublics.com</a>	✓			✓
José BRAGA	Chef de chantier – RVM <a href="mailto:rvm-secteursud@orange.fr">rvm-secteursud@orange.fr</a>	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages				
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• ADMINISTRATIF:

**Documents à transmettre :**

**EDITEUR > DESTINATAIRE**

- Convention de passage sur chemin d'exploitation pour accès à la ravine avec seuils enrochés (151, 187, 150, 188, 149) **(AMO > propriétaires concernés)**
- **Retour des conventions Val D'Agglo suite envoi du rapport d'inspection de la Dhuis** **Val d'agglo – Urgent**

**Documents transmis :**

- **Demande d'arrêté communal pour l'interdiction d'accès dans les deux bassins – 16.02.2018**

• TRAVAUX:

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Intempéries :

- Les 20/24/27/28 et 29 /11 et 5, 6, 14 et 15/12 pour RVM.
- Du 27 au 30/11 pour PRAT.
- Du 22/12/17 au 08/01/18 pour lot 1 et 2
- **Bilan des journées d'intempéries à mettre à jour avec les intempéries de janvier (transmission d'un tableau de suivi aux entreprises RVM et PRAT).**

Points particuliers :

- **Un débroussaillage de la grande ravine a été réalisé par la société CARRE pour Moët & Chandon mais les branchages sont restés sur site créant des barrages et l'amenée de branche jusqu'à l'exutoire du ru sur l'avenue de Montmirail à Etampes. M. LOISEAU se rapproche de la société pour connaître les raisons du non enlèvement des résidus du débroussaillage. Non fait à ce jour**

**Rappel :** La pose d'une signalisation de chantier de type « route barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne





**Exécutions des travaux :**

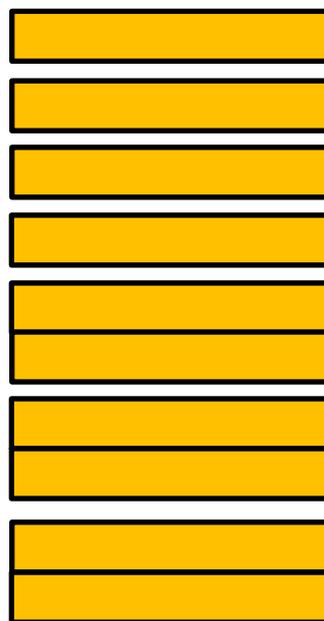
- Pose du caniveau n° 142 terminée.
- Reste à poser le caniveau n°141.

**Moine de vidange des bassins : (A faire)**

La disposition des planches sera à modifier dans les deux bassins selon le croquis ci-dessous pour obtenir une restitution proportionnelle au niveau d'eau du bassin.

La canalisation de fuite de diam 315mm à une surface de 0.07 m<sup>2</sup> et les ouvertures entre planches de 0.07m<sup>2</sup> (soit 3 cm de haut), il faut donc 4 ouvertures pour arriver à la surface d'engouffrement de la canalisation (hors prise en compte de sa pente).

Cela permettra de tamponner les eaux tout en assurant une restitution progressive à l'élévation du niveau d'eau dans le bassin sans mettre la canalisation à son débit maximal dès le démarrage de la mise en charge du bassin.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Noue enherbée 145**

**Le démontage du panneau « Champagne » peut être réalisé.**

Le drain est en cours de pose au fond de la noue – avancement à 75%.



Présence de calcaire en fond de fouille. Le terrassement de la noue se fera dès dépiquage des vignes.

**Implantation vue sur site le 30/11 avec MM. PERTOIS Père et Fils :**

**L'implantation est réalisée et la pose du drain presque terminée. M. PERTOIS peut dépiquer ses vignes.**

**Caniveaux béton n° 141 :**



Reste le caniveau 141 au droit du bornage entre les terrains MOET et BERTONI.

**Suite au bornage fait le 01/02/2018 par le géomètre Rodolphe CHOLLET, l'alignement du caniveau n°141 se fera avec la borne basse et la borne au sommet de la parcelle MOET. M. Bertoni n'a pas de rang à dépiquer.**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Ouvrage n°186 :**



Canalisation sous le parking du cimetière : la canalisation est passée sous le parking. L'enrobé à été refait (enterrement prévu).

Croisement de la canalisation de vidange du réservoir AEP de Nesles la Montagne.

A été acté le 25/01/2018 en présence de l'USESA et la société VEOLIA que le SIVU peut reprendre dans sa canalisation à poser le trop plein et la vidange du réservoir. Le volume amené est de l'ordre de 150 m<sup>3</sup>/an. Cela simplifie la réalisation des travaux car la canalisation à poser passe à la même altimétrie que la conduite de vidange.

**Mise en garde de VEOLIA :** Canalisations présentes le long du chemin béton 136 :

- une canalisation en PVC récente. En fonction des DICT, des sondages et ainsi de sa position, il sera important de la protéger lors de la pose des dépierrures 186 et 204.
- une canalisation en fonte, plus ancienne. Veolia vérifiera sa localisation pour la DICT.

- **Chemin n°121 :**

Vérifier sur le fond de plan Autocad s'il s'agit du chemin du bas (où passe la canalisation) ou celui au-dessus. **A faire RVM.**

- **Bassin 1 – Travaux de reprise des exutoires faits**

**L'expertise demandée par M. ROMAIN a été réalisée le 21/12 à 10h30.**

**Compte rendu en attente de l'expert.**

- **Terrassement du bassin n°2 :**

Pose du grillage terminé. Reste la prise d'un arrêté par la commune de Nesles pour la pose d'un panneau d'interdiction d'accès, baignade....

- **Chemins n°123 et 134 :**



Visite le 30/11 des 2 chemins. A valider avec M. LOISEAU la structure du n°123. **Vu sur site, reprofilage en l'état.**

Le 134 va faire l'objet d'un reprofilage à contre-pente.  
 → Reprofilage en déblai /remblai dans l'axe des bornes existantes avec arrêt avant le chemin descendant.

- **Chemins n°114 et 115 :**

Reprofilage fait en GNT

- **Ouvrage 190 :** travaux réalisés, reste le raccordement sur le dégrilleur (travaux à venir) et la pose de la tête de sécurité

- **Ouvrage n°161 :**

Il reste à faire la descente d'eau en enrochement se raccordant sur le fossé communal. RVM implante le point bas pour caler la descente d'eau. Vu sur site le 01.02.2018 avec le propriétaire du chemin d'exploitation.



- **Ouvrage 146 :**

La jonction du dégrilleur se fera par la pose d'une canalisation avant la benne à verre et non à la fin de la dalle de la benne à verre.

**Une petite noue sera maintenue pour collecter d'éventuels ruissellement provenant du chemin contrepenté n°161.**



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Fossé à redents n°102 :**

Visite de l'emplacement du fossé faite le 9/11 avec la commune de Nesles-la-Montagne et M. SIMON.

Le débroussaillage du fossé a été effectué par M. SIMON. Finalement, l'intervention du géomètre pour redresser le fossé n'est pas nécessaire.

Il est également proposé la réalisation des redents par la mise en place de matériaux de granulométrie 80/150 percolés au mortier.

**Vu le 30/11 sur site :**

**M. PERTOIS, nous signale la présence d'une petite source se déversant dans le fossé et qu'il enlèvera un rang avant l'implantation des redents dans ce fossé.**

**Nouvelle visite ce jeudi sur le fossé pour mesurer l'écoulement des eaux venant du bois.**

**Les traverses maintenant les berges ont été enlevées. Les souches restantes du débroussaillage devront être enlevées pour permettre l'entretien du fossé.**

**Le reprofilage et la réalisation des redents ne pourront se faire que lors de l'arrêt des écoulements des eaux venant du bois.**



- **Entrées de champs et charretières à modifier dans le fossé de la route départementale**

Travaux réalisés. Reste une tête de sécurité à poser.

- **Traversées de l'aqueduc de la Dhuys :**

Inspection de l'aqueduc faite le 14/12/2017

**En attente de la convention pour pouvoir commencer les ouvrages de raccordement entre les fossés bétons amont et aval. Date d'intervention RVM calée le 5 ou 12 mars 2018 suivant météo**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région Hauts-de-France



- **Fossé à créer n°189 :**

Travaux à réaliser dès que le chemin permettra la circulation de moyen de transport (actuellement impraticable) – Visite faite ce jeudi. Le chemin est gorgé d'eau ainsi que le fossé à curer.

Il est à remarquer que des quantités très conséquentes d'eau arrivent des accès aux parcelles boisées.

Les passages busés existants et déclarés seront maintenus en l'état.

Pour les passages défectueux faisant obstruction au libre écoulement des eaux, un courrier sera adressé au propriétaire de la parcelle pour l'en avertir et lui demander un entretien ou une rénovation (si passages déclarés en mairie).



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région Hauts-de-France





**Ouvrages 151, 187, 150, 188, 149 :**

Les ouvrages 149 et 188 pourront être réalisés avec l’approvisionnement des enrochements par le chemin d’exploitation débouchant sur l’ouvrage 128. Chaque redent comprendra environ 40 m<sup>3</sup> d’enrochements.



**L’emploi du chemin d’exploitation est actuellement impossible suite aux intempéries.**

Vues sur la ravine ce jeudi 15/02



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l’érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l’Agence de l’Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l’Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



**RAPPELS :**

- **Dégrilleur n°217 :**

Décalage au point bas existant.

- **Caniveau béton n°152 :**

Implantation faite et validée lors de la réunion du 19 octobre 2017 avec M. Loiseau.

- **Chemin n°132 :**

Il est prévu que le chemin 132 soit bétonné. Le reprofilage du chemin pourra poser des problèmes d'accès aux parcelles en aval.

Pour le piquetage du chemin, les exploitants riverains, M. DOYARD et M. VERBEKE seront invités en réunion de chantier.



- **Réalisation des chemins n° 125 et 126 et ouvrages dépierreurs 212 et 213 :**

Les chemins 125 et 126 seront reprofilés en V ou en dévers unique par déblai / remblai sur site.

Le point bas présent à l'arrière de l'habitation riveraine du n°126 fera l'objet d'un aménagement hydraulique de type ouvrage dépieur + canalisation et rejet au pluvial ou tranchée drainant pour infiltration sur le site.

L'ouvrage 125 actuellement enherbé sera reprofilé en V avec la réalisation d'un dépieur et rejet au réseau pluvial existant.



- **Modification de structure des chemins n°114, 115, 170 :**

**Travaux terminés**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

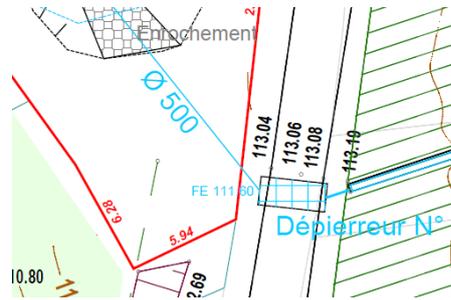


Région Hauts-de-France



- **Canalisation en diam 500 provenant du dépierreur n° 220 alimentant le bassin n°1 :**

En attente de raccordement lors de la pose du dépierreur.



Une cunette engazonnée sera réalisée au droit de cette canalisation pour permettre un ruissellement des eaux vers le bassin en cas de colmatage de la grille par des végétaux divers. **Remplacée par une cunette en béton suite aux orages du 15 et 25/08.**

- **Ouvrages dépierreurs 204, 205 et 186 :**

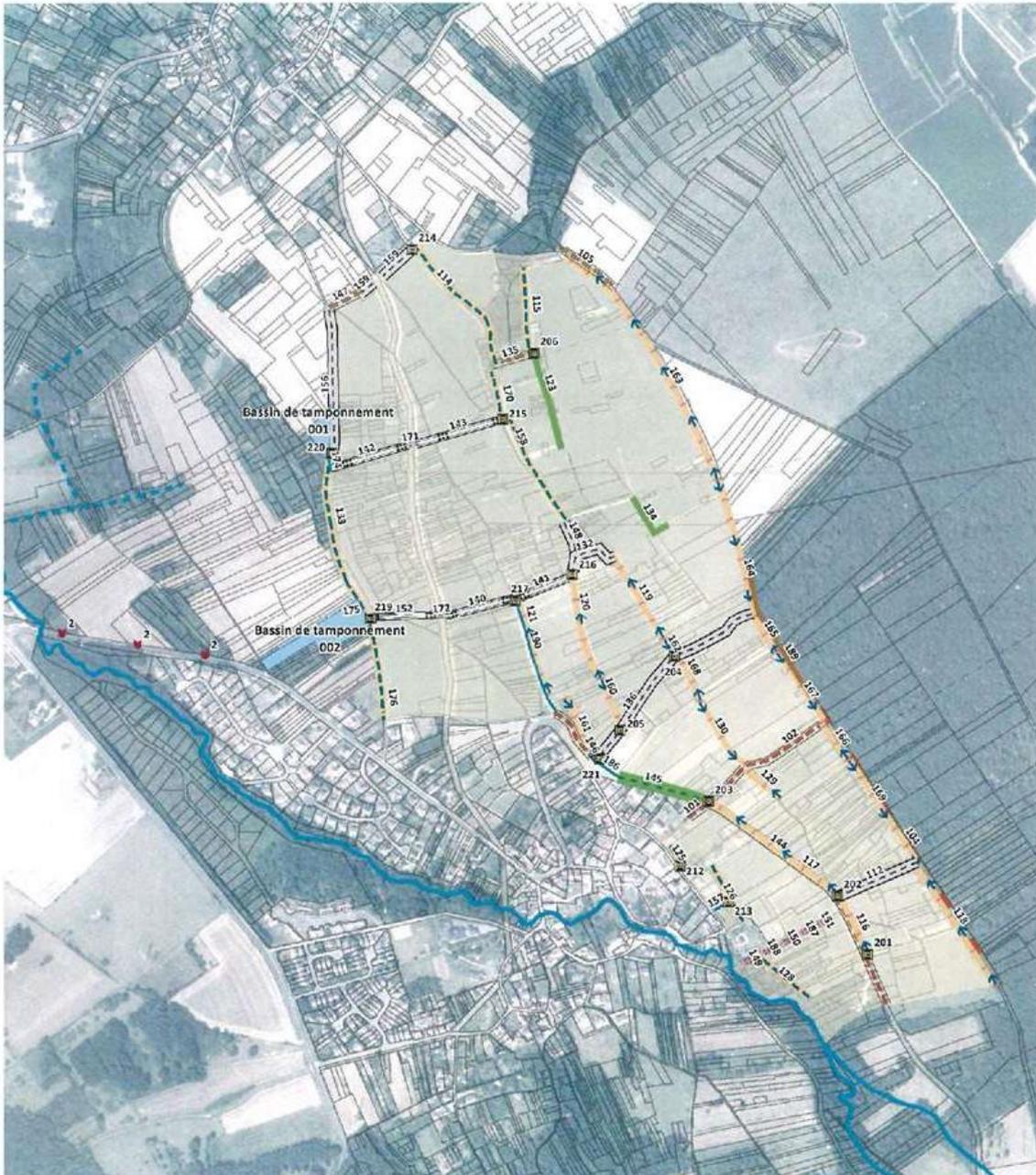
Le dépierreur 205 est supprimé et le 186 sera doublé.

Le rejet du dépierreur 204 se fera dans le fossé riverain existant dont les eaux seront collectées au point bas par le dépierreur 186.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



### Plan général des aménagements



Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles  
Maîtrise d'oeuvre partielle

#### CARTE DES AMENAGEMENTS PROJET

- Légende**
- Reprise entrée au champ
  - Avaleir dépiéneur
  - Bassin de tamponnement
  - Caniveau béton trapézoïdal spécifique
  - Chemin bétonne profilé
  - Chemin repotée V spécifique
  - Chemin repotée avec pente unique
  - Création de souille enrochés
  - Fosse
  - Fosse - installation grands radents
  - Fosse - installation petits radents
  - Fosse à recent
  - Noue ens herbée
  - Rénforcement ou lit par enpiérement
  - Ru de Nesles
  - Ru de la Butte Elanone (intermittent)

Echelle : 1:6 000



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Réunion sur site le jeudi 22 février à 9h30 pour l'avancée des travaux



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

